



# COMMUNE DE VALMANYA

Valmanya, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction  
Publique Territorial des Pyrénées Orientales

6 rue de l'Ange  
BP 901  
66 901 PERPIGNAN Cedex



Objet : demande passage en CAP

→ CT

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint la délibération prise par le conseil municipal de Valmanya concernant une augmentation de 2 heures et 30 minutes hebdomadaire du temps de travail de Madame Beaux Jeanine, ainsi qu'une annualisation de son temps de travail au vu des conditions climatiques en automne et en hiver sur la commune, pour soumission à la Commission Administrative Paritaire.

Non → CT.

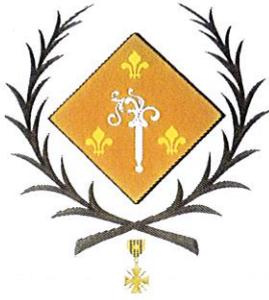
Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Jean-Marc MONSERRAT



AT Pal 2 cl.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VALMANYA N° 10/2017  
Dans sa séance du 10 juin 2017

**OBJET : Annualisation temps de travail**

**DATE DE CONVOCATION**  
03/06/2016

**DATE D’AFFICHAGE**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 7  
PRESENTS : 7  
PROCURATION 1

VOTANTS : 7

POUR : 7  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture  
le :

Le Maire

L’an deux mille dix-sept le dix juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie, en session ordinaire et en séance publique, sous la présidence de Jean-Marc MONSERRAT.

**Etaient présents MM :** Jean-Marc MONSERRAT, Sophie LESAGE-MARY  
procuration à Daniel SONGEON, Michel MOLÉS, Carole TARRASO, Jeanne VIOLLAND, Chantal VIVET Daniel SONGEON.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent :** néant.

Mme Carole TARRASO secrétaire de séance.

Le Maire communique au conseil le courrier de Madame Beaux Jeannine qui demande une augmentation du nombre d’heures de travail ainsi qu’une annualisation des heures.

La durée hebdomadaire serait portée de 18heures à 20 heures 30 minutes.

Avec une réparation comme suit :

- 7 mois à 24 heures hebdomadaires
- 5 mois à 16 heures

Le Conseil municipal approuve à l’unanimité cette annualisation



Ainsi fait et délibéré à VALMANYA les : jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les conseillers

Pour expédition conforme

Valmanya le 10 juin 2017



Le Maire

Jean-Marc MONSERRAT

Jeanine BEAUX  
Mas Parutxe  
Hameau de Los Masos  
66 320 Valmanya

Valmanya, le 26 mai 2017

Monsieur le Maire de  
Valmanya  
Place du Général Casso  
66 320 Valmanya

Monsieur le Maire,

Suite aux conditions climatiques et aux contraintes liées aux travaux dans les espaces verts, je souhaiterais annualiser mes horaires de travail ainsi qu'obtenir une augmentation de 2h 30 minutes hebdomadaire, ce qui correspondrait à 20,50/35<sup>ème</sup> hebdomadaire.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jeanine BEAUX,

